

La Gazette - N°52 - Septembre 2024

« Au cœur du village »

Edito

Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

Le samedi 31 août à 11h, nous avons eu le plaisir d'inaugurer l'extension de l'école avec les Saint-Martinois, les membres du conseil municipal, des élus voisins, et plusieurs autorités : M. Eric REQUET, Sous-Préfet de Dax, M. Lionel CAUSSE, Député de la circonscription, M. Jean-Luc DELPUECH, Conseiller Départemental et maire de Labenne, Mme Frédérique CHARPENEL, Vice-Présidente de la Communauté de Communes et maire de Soustons.



Cette inauguration a permis de mettre en perspective le projet, sa cohérence avec le développement démographique de la commune depuis une vingtaine d'années, mais aussi la nécessité d'un prochain agrandissement. C'est pourquoi l'étude du réaménagement de l'ancienne mairie est déjà en cours, pour une réalisation avant 10 ans.

Cette extension qui comprend un préau, 2 salles et sanitaires, est dédiée à la garderie du matin et du soir, ainsi qu'aux activités scolaires la journée (peinture, musique...).

C'était aussi l'occasion de présenter les travaux de rénovation, réalisés dans l'école maternelle, à savoir la réfection des sanitaires et des sols, ainsi que l'agrandissement de la salle de sieste. Cette journée permettait aussi de valoriser le travail fait sur les énergies, avec l'inauguration de la 2^{nde} centrale photovoltaïque de 36 kWc, et le changement du système de chauffage ; en effet, nous portons aussi notre puissance photovoltaïque de 25 kWc à 61 kWc, ce qui va permettre d'abaisser les coûts liés aux consommations électriques du groupe scolaire et de la salle socioculturelle. Le surplus alimentera les autres bâtiments communaux, via le système d'autoconsommation collective. Nous estimons passer de 20% d'autonomie à 50%. Il était aussi important de mettre en avant la décarbonation de notre bâtiment le plus énergivore, puisque le remplacement de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur nous a permis de supprimer la production de CO².



J'ai remercié les institutions pour l'accompagnement financier alloué à chaque projet :

Extension de l'école :

- 47 810 € au titre de la Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux par la Préfecture des Landes.
- 42 172 € au titre de l'aide à la construction et la restructuration des bâtiments scolaires du 1er degré par le Département,
- 28 686 € au titre du Fonds d'Investissement Local par la communauté des communes MACS,
- 78 000 € au titre de l'aide à l'investissement sur fonds locaux par la CAF des Landes.

Le reste à charge de la commune pour le bâtiment n'est que de 20% à savoir 48 940 € HT.



Mobilier et équipements :

- 2 000 € au titre de l'aide à l'investissement par la CAF des Landes,
- 6 784 € au titre du Fonds d'Equipement des Communes par le Département. Le reste à charge de la commune est donc de 28 %, à savoir 3 298 € HT;

Changement de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur :

- 47 614 € au titre du Fonds Vert par la Préfecture des Landes,
- 13 962 € au titre du Contrat de Relance de Transition Ecologique par le Département,
- 2 414 € au titre du Fonds d'Investissement Local Environnement par la Communauté de communes MACS.

Le reste à charge de la commune est, là encore, de 20 % avec 15 413 € HT.

Réunion du CCAS et du comité consultatif « Cohésion sociale »

Le vendredi 14 juin, une réunion importante pour notre commune s'est tenue à la salle Pierre DEVERT pour discuter du projet « habitat inclusif senior ». De nombreuses personnes étaient présentes aux côtés de Monsieur le Maire et de quelques élus en charge du projet. Outre les membres du CCAS et du comité consultatif « cohésion sociale », des citoyens préinscrits pour candidater aux logements et intéressés par le projet étaient présents pour assister à cette rencontre.

La présentation du projet « habitat inclusif senior » a d'abord été faite par la 1° adjointe, Madame Laetitia GIBARU, qui a rappelé les objectifs de ce projet de vie sociale, pour limiter le risque d'isolement de personnes parfois fragiles, et pour favoriser la vie et l'échange au sein d'un établissement, qui sera régi par une charte reprenant les règles de vie en communauté. Plus concrètement, il s'agit de construire, au centre de la commune, une résidence permettant à certains habitants de St Martin de Hinx de trouver une alternative lorsque l'environnement, la configuration de leur habitat, ou leur état de santé, ne permettent plus de se maintenir à leur domicile actuel inadapté.



Le bâtiment, dont les travaux devraient débuter en 2026, sera composé d'un rez-de-chaussée (4 logements et 1 salle de vie commune) et d'un étage (5 logements). A l'origine prévu pour 5 appartements, compte tenu de l'intérêt suscité, le projet est passé à 9 logements, loués vides à l'exception des éléments de la cuisine et de la salle de bains.

Les appartements sont de type T2 (environ 48m2 +/- 2m2) aux normes PMR (personne à mobilité réduite) ; ils se composent d'une entrée, d'un séjour/cuisine, d'une salle de bain, d'une terrasse ou balcon privatif.

L'exposition « Est » permet de réduire l'impact de la chaleur

estivale. L'étage est desservi par un ascenseur doublé d'un escalier avec un palier. La salle commune, d'une surface de 65 m2, sera équipée d'une cuisine, d'un coin salon, et d'un espace salle à manger. Cette pièce sera aménagée avec du mobilier adapté notamment facile à déplacer. Il n'y a pas de réfectoire, mais un planning d'occupation pourra être proposé lorsque les résidents

souhaiteront recevoir plusieurs personnes de leur famille par exemple. Les isolations thermiques et phoniques seront de très bonne qualité. 9 places de parking seront prévues à l'extérieur. A partir de la terrasse de la pièce commune, les résidents pourront accéder aisément aux espaces communs et aux jardins partagés. Un terrain de pétanque sera aménagé, et les espaces verts seront accessibles et communs à tous les résidents ; ils seront néanmoins clôturés pour assurer un environnement privé et sécurisé.



Plusieurs questions posées par l'assistance ont fait l'objet de réponses adaptées :

Concernant la maintenance et le coût de la location, s'agissant d'un établissement conventionné, des conditions de ressources à ne pas dépasser seront fixées ; la commune est propriétaire de la résidence, et les employés municipaux interviendront pour assurer son entretien, et des containers poubelles extérieurs seront installés sur le domaine public. Toutefois, dans les logements, certains travaux resteront à la charge des résidents en fonction de la nature des tâches à réaliser, et la charte et/ou le règlement intérieur préciseront ce point. Chaque résident devra souscrire un contrat d'assurance.

Sur le plan de la vie sociale, une animatrice sera prévue à mi-temps, qui assurera une présence au quotidien, ainsi que la liaison avec la municipalité; elle aura un rôle dans l'animation de jeux et d'ateliers (cuisine...); un budget sera prévu pour les activités, et des intervenants extérieurs pourront être sollicités (ergothérapeute par exemple). Il n'est pas prévu, pour l'instant, de véhicule pour transporter les personnes, mais cette situation sera à envisager avec la communauté de communes, et ce point sera aussi abordé lors d'un prochain CCAS. Il a bien été rappelé qu'il ne s'agissait pas d'une résidence médicalisée, mais qu'elle restait proche d'un cabinet médical (médecins, kinés, dentistes, infirmières...). MACS ou ADMR pourront intervenir au sein de la résidence, et le CCAS, quant à lui, pourra apporter son aide pour des questions administratives.

Les thèmes abordés par l'assemblée ne sont, bien entendu, pas exhaustifs. La charte (document obligatoire) et un règlement intérieur seront édités dans le but d'harmoniser au mieux la vie en communauté et de répondre aux aspirations des résidents, tout en respectant les obligations fixées par arrêté des ministères chargés des personnes âgées, des personnes handicapées et du logement.



Au sujet des animations et du mode de vie présenté, l'ensemble des personnes présentes a répondu positivement à l'idée de cette cohésion sociale et de cette forme d'échange et de soutien tout en respectant l'intimité de chacun. Certaines personnes ont proposé, d'ailleurs, d'animer des évènements tels que peinture, cuisine, lecture ... dont ils sont eux mêmes des adeptes ou des artistes.

Cette réunion a bien montré un véritable intérêt pour le projet, et une réelle envie, de la part de ces éventuels habitants, pour participer pleinement à ce mode de vie partagée ou chacun « apporte sa pierre à l'édifice »!

Notre élevage à l'honneur

Le samedi 7 septembre à Peyrehorade, au cours d'une magnifique journée ensoleillée, s'est tenu le comice agricole Départemental.

Saint Martin de Hinx était représenté par l'élevage DARETS et ses blondes d'aquitaine, et par la famille FOIS-LASSERRE et ses chevaux comtois.





Pour l'élevage de « blondes d'aquitaines », l'EARL DARETS a obtenu d'excellents résultats avec :

- un prix de championnat femelle espoir pour Théaoupo,
- un prix de championnat femelle adulte pour Sicile,
- un prix de championnat femelle adulte suitée pour Occitane et son veau,
- le prix d'élevage.

Chez les traits Comtois et chez les traits Ardennais, la famille FOIS-LASSERRE s'est aussi distinguée avec :

- Lili des pins 1ère pouliche de moins de 3 ans,
- Gouyate de Galeben 1ère poulinière suitée,
- Galipette 1ère pouliche.

Belle rentrée pour les associations !

Le forum des associations s'est tenu le vendredi soir 31 août. Le tissu associatif local était grandement représenté. Les nouveaux Saint-Martinois ont découvert les nombreuses activités proposées chez nous, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs. Un pot s'en est suivi, ce qui a

permis de poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié, synonyme de convivialité, et des produits proposés par la poissonnerie Alaïa (huitres et chipirons).

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont participé ; nous espérons qu'elle leur sera bénéfique.









Un nouveau centenaire dans notre commune!

Le samedi 14 septembre, les membres du CCAS, les élus et des amis ont eu la joie de recevoir Monsieur Jean CARRERE pour célébrer ses 100 ans autour du verre de l'amitié. Sa famille, ses proches, mais aussi des représentants du monde agricole, étaient présents pour fêter cet événement.

Monsieur CARRERE, né à Saint Martin de Hinx, agriculteur toute sa vie, a œuvré dans ce domaine au profit des ses pairs et de sa commune. Il a reçu l'honneur qu'il méritait. Nous souhaitons à Monsieur CARRERE une nouvelle fois un excellent centenaire.











Mercredi 16 Octobre 2024 à 14h30

spectacle de lectures théâtralisées Jeune Public (4 ans-8 ans)

Sauvons la forêt! avec la compagnie "la Marge Rousse"

à La Médiathèque de Saint Martin De Hinx sur inscription place limitée GRATUIT





04/10 : Comités consultatifs municipaux18h à la salle Pierre DEVERT

AGENDA

04/10 : AG « Les petits Loustics » à la salle Pierre DEVERT

04/10 : Marché 16h30-20h30 à la salle socioculturelle

06/10 : « Dimanche et Cie » 10h30 et 15h30 à la salle socioculturelle

07/10 : Réunion CCAS à 18h45

12/10 : Spectacle et repas pour Réveil d'Automne à partir de 16h 15/10 : AG SMBS VTT Rando à 20h à la salle Pierre DEVERT

16/10 : Spectacle lecture « Aux arbres », à 14h30

18/10 : AG SMBS Course à pieds à 18h30 chez « Sava Cuisiner »

18/10 : Marché 16h30-20h30 à la salle socioculturelle

Bienvenue à

Liam, Richard ALEDO né le 26 août Albin, Christian, Jean, Eloi LAPEYRIGNE né le 30 août Rio, Éric, Samaël TRIVON CAILLEAU né le 13 septembre Lya DHALLUIN née le 8 septembre



La rentrée du nouveau Bureau de l'APE!

Nous espérons que la rentrée de vos loulous s'est bien passée!

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux parents volontaires qui intègrent l'APE en tant que bénévoles, pour que les événements se déroulent le mieux possible et qu'ils apportent de nouvelles idées!!

Le nouveau bureau, cette année, est composé des membres reconduits, avec Emilie BRAYELLE, Mélanie DARAS, Marie Julie ROUSSEL, Mathilde POUJET, et de nouveaux membres, avec Mathieu NAVARRO et Vincent TOUTU.

C'est une nouvelle année, avec de nouveaux objectifs et le début des événements... Nous vous donnons rdv le vendredi 11 octobre à la salle socioculturelle à partir de 19h pour une boum de rentrée (boom enfant, tapas adulte), avec bien évidemment, de quoi boire et manger sur place. Petit rappel, nos événements sont ouverts à tout public, et n'hésitez pas à passer pour partager un moment convivial tous ensemble.



Une belle fin de saison estivale pour les tournois de pelote basque!

Le samedi 7 septembre se sont tenues les finales du tournoi de Pala intercommunal en trinquet. Filles et garçons se sont affrontés dans 6 catégories différentes ; deux équipes Saint-Martinoises, Jean-Philippe BENESSE et Damien DARTIGUENAVE en 1ère série homme, et Éric DARETS et Alexandre LAPEGUE en 3ème série homme, ont défendu les couleurs locales, sans malheureusement emporter la victoire.



Le samedi 14 septembre avaient lieu les finales du tournoi local de main nue en mur à gauche. Dans la catégorie « manistes », Jean-Philippe BENESSE et Julien DUMERCQ se sont imposés face à Damien MARCOS et Hugo JOLIBERT. Dans la série « loisir », Julien DUMERCQ et Mathieu HERNANDEZ ont remporté la victoire face à Lya et Frédéric DESTAMPES.

Dans la compétition *« Parents-enfants »,* en benjamins, Mathéo et Mathieu GARAT se sont imposés 25 à 24 face à Lya et Frédéric DESTAMPES, tandis que dans la catégorie poussin, Lucas et David CAZAUMARTIN ont défait Antoine et Thomas PECASTAINGS.





Le dimanche 15 septembre, sous un magnifique soleil, les finales du tournoi de pala amateur, dite *« balle pelée »* se sont déroulées sur le fronton. Un grand bravo au SMBS Pelote pour l'organisation des finales, et toutes nos félicitations à l'association *« à fond les manettes avec Enzo »* pour la tenue de la buvette et de la restauration. Cet évènement a fait se déplacer beaucoup de spectateurs et de gourmands. Merci pour ce beau dimanche sportif!





SMBS VTT Rando

Reprise des activités du club de VTT du SMBS.

Le dimanche 1er septembre, à la suite du forum des associations de la commune, la section jeunes du club SMBS VTT Rando a effectué sa rentrée, avec un parcours découverte au départ de Biarrotte.

Le groupe comptait 15 enfants de 6 à 13 ans, dont 3 nouveaux, et 10 adultes accompagnants, dont 4 nouveaux.

Le club a également organisé le dimanche 22 septembre, sa

rando annuelle VTT et marche, avec des parcours de 10 km (VTT et marche) et 23, 30 et 43 km (VTT). Malgré une météo capricieuse, quelques 190 participants, toutes activités confondues, ont pris part à l'événement dans la bonne humeur.





Le club en profite pour remercier les pouvoirs publics et les propriétaires des chemins privés pour leur confiance renouvelée ; merci à la cinquantaine de bénévoles ayant participé au nettoyage des sentiers, à ceux placés aux stands et sur les parcours pour assurer l'accueil et la sécurité des participants. Tous ont permis de donner à cette matinée une ambiance festive et chaleureuse. Bravo aux sportifs téméraires qui ont bravé la pluie!

Leur sourire satisfait à l'arrivée est la plus belle récompense !!!





SMBS tennis

La saison 2023-2024 s'est achevée en beauté avec le tournoi homologué du mois d'août qui a regroupé une centaine de joueurs venus d'un peu partout. Tournoi très attendu de tous, car sa dernière édition datait de 2019. On peut dire que notre club se distingue par l'investissement régulier de tous ses jeunes qui ont grandement participé à sa réussite.

Depuis sa relance d'après Covid, en avril 2022, le club a maintenant repris sa vitesse de croisière, avec plus de 100 adhérents et une école de tennis, quasiment au maximum de sa capacité d'accueil.



Aujourd'hui, 85 joueurs participent aux cours dispensés par notre moniteur François DEBOURGE, assisté de David DEFRESNE et de nombreux éducateurs. 3 de nos jeunes vont prochainement suivre la formation d'Initiateur Fédéral de Tennis pour renforcer l'équipe pédagogique et ainsi préparer la relève.

Les infrastructures prévues prochainement sur l'espace sportif vont arriver à point pour sceller une dynamique déjà bien ancrée : rénovation des courts rouge et vert, modification du court bleu en gazon synthétique, création de 3 mini-tennis, et création de sanitaires connectés au réseau d'assainissement collectif.